

CONDITIONS D'UTILISATION DU SERVICE CONFERENCE PRO

1. PREAMBULE

EN SOUSCRIVANT EN LIGNE AUX SERVICES CONFERENCE PRO ET EN CLIQUANT SUR LE BOUTON DE VALIDATION, VOUS GARANTISSEZ QUE VOUS : (I) ETES AGE DE 18 ANS OU PLUS ; (II) ETES AUTORISE A AGIR EN QUALITE DE « CLIENT » TEL QUE DEFINI CI- APRES ET (III) AVEZ LU, COMPRIS ET ACCEPTE AU NOM DU CLIENT D'ETRE LIE PAR LES PRESENTES CONDITIONS D'UTILISATION. SI VOUS NE DISEPOSEZ PAS D'UNE TELLE CAPACITE OU SI VOUS N'ETES PAS D'ACCORD AVEC CES CONDITIONS D'UTILISATION, VOUS NE DEVEZ PAS CLIQUER SUR LE BOUTON DE VALIDATION ; LE PROCESSUS D'INSCRIPTION SERA INTERROMPU ET VOUS NE POURREZ PAS UTILISER NOS SERVICES.

Ces conditions d'utilisation s'appliquent au service « Conférence Pro », disponible sur le site web « Le Cloud Pro » propriété de France Télécom, et fourni au client par ARKADIN, ses dirigeants, employés, entités affiliées, agents, consultants et sous-traitants («ARKADIN»), 24 heures sur 24, sept jours sur sept, en contrepartie du paiement sur la base des prix pratiqués par France Télécom et applicables aux Services. ARKADIN peut modifier ou amender ces Conditions d'Utilisation de temps à autre, à sa discrétion.

2. Définitions

Aux fins des présentes Conditions d'utilisation :

« Client » désigne toute personne utilisant les Services, y compris, notamment, (i) la personne ou l'entité qui a accepté ces Conditions d'Utilisation, (ii) toute personne désignée par le Client, comme tout employé, actuel ou ancien, agent, sous-traitant, consultant, et qui conduit, gère ou participe à une conférence et pour qui le client a établi un compte Conférence Pro aux fins d'utiliser les Services et (iii) toute autre personne pour qui le Client a établi un compte Conférence Pro et qui est autorisé à utiliser les Services. Le Client a interdiction de revendre les Services, de partager l'utilisation des Services avec d'autres personnes, et de générer des revenus provenant des Services..

« France Télécom » désigne France Télécom, SA au capital de 10 594 365 432 Euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n°380 129 866, ayant son siège social, 6 place d'Alleray, 75015 Paris (ci-après dénommée « France Télécom »), en ce compris ses filiales, agents, distributeurs, partenaires ou revendeurs, qui proposent les Services sur le site internet « Le Cloud Pro ».

« Le Cloud Pro » désigne le site internet propriété de France Télécom, permettant la souscription et l'accès aux Services, accessible à l'adresse internet suivante : <http://lecloudpro.orange.fr>.

"Services" ou « Conférence Pro » désigne les services de conférence à distance audio et web fournis par ARKADIN, proposés par France Télécom sur son site web Le Cloud Pro et accessible à l'adresse internet : <http://lecloudpro.orange.fr/catalogue/reunion-a-distance-conference-pro>. Les spécificités, fonctionnalités et quantité des Services dépendent de la formule choisie par le Client sur Le Cloud Pro.

3. Création du contrat

Les présentes conditions d'utilisation (ci-après « Conditions d'Utilisation »), les Conditions Générales de France Télécom acceptées par le Client constituent la totalité de l'accord entre les parties (le "Contrat") pour la fourniture des Services, tel que ce contrat existe actuellement et peut être modifié ou amélioré à tout moment. Ces Conditions d'Utilisation s'appliquent dès que le Client a validé son acceptation de celles-ci lors de sa souscription aux Services sur le site Le Cloud Pro.

4. Inscription, charges et méthodes de paiement

4.1 Pour s'inscrire aux Services via le site Le Cloud Pro, le Client doit respecter le processus d'inscription en ligne, y compris l'acceptation électronique des présentes Conditions d'Utilisation. France Télécom est en droit de refuser librement toute inscription en ligne réalisée par un Client potentiel, sans avoir à fournir la raison de son rejet. Dans ce cas, le Client rejeté peut néanmoins tenter à nouveau de s'inscrire en ligne afin que France Télécom réévalue son inscription.

4.2 Toutes les données fournies lors de l'inscription par ou au nom du Client doivent être à jour, complètes et exactes, et le Client est seul responsable de la mise à jour de ces données à partir desquelles l'accès à Conférence Pro sera créé (« le Compte »). ARKADIN se réserve le droit, avec l'accord de France Telecom, de résilier le présent Contrat à tout moment et immédiatement si les données se révélaient être inexactes, incomplètes et / ou obsolètes. ARKADIN utilise ces données pour gérer le compte du Client, et le Client y a également accès pour mettre à jour ou corriger ses données autant que nécessaire et s'assurer à tout moment de l'exactitude des adresses e-mail du Client et autres renseignements. Le Client est seul responsable de la confidentialité de son mot de passe et de son Compte, et est entièrement responsable de toutes les activités effectuées sur ce Compte. Le Client doit prendre des mesures raisonnables pour s'assurer contre toute utilisation non autorisée de son Compte, et notifier à France Télécom, immédiatement, toute utilisation non autorisée de son Compte ou de toute autre violation en rapport à la sécurité du Compte. ARKADIN n'est pas responsable de toute perte que le Client peut encourir en raison de l'utilisation par un tiers de son mot de passe ou de son Compte, que ce soit avec ou sans son accord et le Client pourra être tenu pour responsable des pertes subies par ARKADIN et / ou tout autre partie en raison d'un tiers utilisant le compte ou le mot de passe du Client.

4.3 ARKADIN ne collecte aucune information relative à l'opérateur ou au moyen de paiement utilisé lors de l'utilisation des Services, ainsi qu'au montant payé lors de l'utilisation des Services. Aucune information ne peut être demandée à ARKADIN à ce sujet.

4.4 Le Client est facturé par France Télécom pour l'utilisation des Services conformément au plan tarifaire publié par France Télécom et figurant sur Le Cloud Pro et aux modalités de paiement figurant dans les Conditions Générales de France Télécom.

.5. Durée

Les présentes Conditions d'Utilisation s'appliquent pendant toute la durée de fourniture des Services par ARKADIN, et le cas échéant, pour toute la durée nécessaire au respect par le Client de ses obligations au titre du présent Contrat.

6. Licence de Logiciel

6.1 Dès lors que le Client télécharge une application logicielle, y compris tout module d'extension "add-on" ainsi que toute documentation relative à l'utilisation des Services (collectivement désignés par "Logiciel"), le Client est habilité à utiliser le Logiciel dans la mesure où celui-ci s'avère nécessaire à l'utilisation des Services et uniquement dans le respect des présentes Conditions d'Utilisation.

Le Logiciel est concédé par ARKADIN au Client dans le cadre d'une licence d'utilisation non exclusive, non cessible et non sous-licenciable, et il n'est pas cédé.

Tous les droits et titres, en particulier les droits de propriété, notamment intellectuelle, attachés au Logiciel sont protégés par la loi et toutes autres réglementations applicables en matière de droits d'auteur et sont intégralement la propriété de ARKADIN.

6.2 Le Client s'engage à respecter toute limite technique inhérente au Logiciel qui ne permet son utilisation que selon certains procédés et il ne peut : (i) copier le programme ou le code source du logiciel, (ii) utiliser le Logiciel à d'autres fins que celles de participer ou d'utiliser les Services, (iii) créer des copies du Logiciel à d'autres fins qui ne seraient pas directement liées aux Services ni générer un nombre de copies du Logiciel supérieur à celui spécifié dans les présentes conditions de licence ou autorisé en vertu de la loi en vigueur en dépit de cette limite, (iv) modifier, traduire, adapter, désosser, décompiler, désassembler (à l'exception et dans la seule mesure où la loi applicable l'autorise de manière expresse), ni incorporer le Logiciel dans un autre logiciel ou créer des travaux dérivés sur la base du Logiciel, (v) revendre, louer, ou exploiter commercialement le Logiciel ni céder le Logiciel ou les présentes conditions de licence à un tiers quelconque, (vi) utiliser la documentation sauf à des fins internes ou de référence, (vii) ôter toute mention ou étiquette apposées sur le Logiciel, (viii) exporter, réexporter, détourner ou divulguer toute partie du Logiciel ou toute information technique ou matériel y afférent, directement ou indirectement, en violation d'une réglementation applicable en la matière.

6.3 LE CLIENT COMPREND ET CONSENT A CE QUE LE LOGICIEL SOIT FOURNI "EN L'ETAT" (« AS IS »), ET ARKADIN, ET SES FOURNISSEURS EXCLUENT EXPRESSEMENT, DANS LA MESURE OU LA LOI LE PERMET, TOUTE GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, IMPLICITE OU TACITE, Y COMPRIS, ET SANS QUE CELA SOIT LIMITATIF, TOUTE GARANTIE DE QUALITE MARCHANDE ET D'UTILISATION A DES FINS SPECIFIQUES. ARKADIN ET SES FOURNISSEURS N'OFFRENT AUCUNE GARANTIE S'AGISSANT (I) DES RESULTATS POUVANT ETRE OBTENUS VIA L'UTILISATION DU LOGICIEL , (II) DE L'EXACTITUDE OU DE LA FIABILITE DES INFORMATIONS DELIVREES VIA LADITE UTILISATION, (III) DE LA CAPACITE DU LOGICIEL PAR RAPPORT A SATISFAIRE LES EXIGENCES DU CLIENT ET, (IV) DE LA QUALITE DE TOUT MATERIEL ET/OU DONNEES TELECHARGEES, OU DE TOUT MATERIEL ET/OU DONNEES ENREGISTREES, REPRODUITES OU EDITEES (LE CAS ECHEANT) VIA L'UTILISATION DU LOGICIEL.

6.4 L'utilisation du Logiciel et de tout autre matériel obtenu et/ou données téléchargées ou de tout autre matériel et/ou données enregistrées, reproduites ou éditées (le cas échéant) via l'utilisation du Logiciel se fait à la seule discrétion et aux risques du Client.

7. Les Obligations du Client

Le Client a l'obligation de :

7.1 communiquer toutes les informations nécessaires à la fourniture des Services et actualiser par écrit ces informations (notamment en cas d'un changement d'adresse, d'utilisateurs ou autres). Le Client est seul responsable des conséquences liées à un défaut ou d'un retard d'actualisation desdites informations ;

7.2 utiliser le Service dans des conditions raisonnables, à savoir dans la limite de huit cent (800) minutes par mois. Au-delà de cette limite, une notice d'avertissement sera envoyée au Client par e-mail par France Telecom dans les quinze (15) jours suivant le constat du dépassement ; Dans le cas de dépassements récurrents constatés, France Telecom se réserve la faculté de résilier les présentes Conditions d'Utilisation ;

7.3 utiliser les Services conformément aux directives formulées par ARKADIN, notamment à des fins de sécurité ou dans le but de mieux gérer lesdits Services, et se conformer, quant au contenu des conférences, à l'ensemble des lois et réglementations en vigueur, en particulier en ce qui concerne la collecte et la divulgation de données à caractère personnel ;

7.4 restreindre l'accès et observer la plus grande confidentialité s'agissant des modes d'accès aux Services, quels qu'ils soient, d'une manière générale, sécuriser ces modes d'accès afin d'empêcher une utilisation non autorisée des Services ;

7.5 endosser la responsabilité (i) de l'utilisation des Services, par lui-même ou par les participants extérieurs qu'il convie, plus particulièrement en cas d'utilisation de ces derniers une fois le présent Contrat expiré pour quelque motif que ce soit ainsi qu'en cas d'utilisation des Services de manière illégale, immorale, frauduleuse, ou hors Contrat (ii) du contenu des conférences et de la transmission de ce contenu, que cette utilisation provienne du Client ou d'autres personnes utilisant l'adresse email ou les codes et mots de passe du Client ;

7.6 donner à ARKADIN l'autorisation, aux seules fins de fournir les Services , d'héberger, consigner, enregistrer, copier, mettre en cache et présenter ledit contenu ;

7.7 indemniser ARKADIN et ses fournisseurs (y compris les frais et dépens de justice) contre toute réclamation se rapportant : (i) à l'utilisation des Services, y compris le contenu des conférences tenues par quelque utilisateur que ce soit et la divulgation d'éventuelles informations confidentielles via l'utilisation des Services ainsi que la transmission de ce contenu (y compris le partage des applications et des documents et le transfert de fichiers), (ii) au non respect par le Client d'une disposition prévue aux présentes Conditions d'Utilisation (y compris la licence d'utilisation de logiciel), (iii) à la violation par un utilisateur des droits de propriété intellectuelle ou de tout autre droit de tiers.

8. Les Obligations de ARKADIN

ARKADIN a l'obligation de :

8.1 mettre tous les moyens en œuvre pour fournir les Services et exécuter ses obligations avec tout le soin raisonnable et les compétences requises conformément au niveau de qualité généralement fourni par une société professionnelle compétente dans la prestation de services identiques à ceux fournis en vertu du présent Contrat.

8.2 s'assurer que les conférences sont confidentielles et que le personnel ayant accès aux équipements de téléconférence et aux serveurs associés respectent également la confidentialité des informations du Client.

8.3 garantir que la plateforme de web conférence s'appuie sur une technologie raisonnablement actuelle en matière de sécurité.

8.4 garantir l'intégrité et la confidentialité du contenu des conférences pouvant être enregistrées et/ou stockées.

8.5 défendre le Client (ou, à sa discrétion, transiger) contre toute action intentée à l'encontre du Client selon laquelle un Logiciel ou l'utilisation de celui-ci, tel que fourni en vertu des présentes Conditions d'Utilisation et tel qu'utilisé dans le cadre de la Licence de Logiciel accordée au Client, viole les droits de propriété intellectuelle d'un tiers, sous réserve que (i) une telle action ne soit pas imputable à une utilisation associée à un ou des services non fournis par ARKADIN ou, (b) une telle action ne soit pas imputable à l'utilisation d'une version périmée du Logiciel, et que (ii) le Client avise ARKADIN et coopère de manière raisonnable avec ARKADIN aux fins de se défendre contre ladite action, que le Client ne procède à aucune reconnaissance ou transaction et que ARKADIN dirige et contrôle ladite défense.

8.6 Le Client reconnaît que ARKADIN ne peut être tenue responsable d'une interruption de services ne relevant pas de son contrôle, et en particulier que la fourniture des Services dépend de la fiabilité, de la disponibilité et de la continuité de connexions par un certain nombre de parties tierces ou de causes externes (exploitants du réseau des télécommunications, l'Internet public, l'équipement du Client, etc.), en ce compris l'indisponibilité du site Le Cloud Pro pour quelque raison que ce soit.

ARKADIN est en droit de réduire ou de suspendre les Services pendant une courte durée à des fins de maintenance ou pour des impératifs techniques, ou pour parer à une menace imminente et hautement préjudiciable pour ARKADIN ou toute autre personne. ARKADIN fera tous ses efforts pour minimiser la nuisance occasionnée au Client par une telle réduction ou suspension de ses Services.

8.7 En outre, ARKADIN peut, après la date d'activation des Services, procéder à des mises à jour, suppléments, extensions, améliorations, diminutions et autres altérations de fonctionnalités, de propriétés, de stockage, de disponibilité, de contenu et de toutes autres informations se rapportant aux Services ou aux logiciels que ARKADIN fournit au Client, toutes mises à jour qui pourront faire l'objet, le cas échéant, de conditions additionnelles.

9. Responsabilité

9.1 La présente clause fixe l'entière responsabilité financière de ARKADIN envers le Client s'agissant de (i) tout manquement aux présentes Conditions d'Utilisation, Licence d'utilisation de logiciel comprise, (ii) toute utilisation des Services par un utilisateur en dehors d'une violation des présentes Conditions d'Utilisation et, (iii) toute

déclaration, annonce, ou action et omission (y compris par négligence) survenant en relation avec les Conditions d'Utilisation, à l'exclusion de toute autre garantie, légale ou jurisprudentielle.

9.2 ARKADIN et ses fournisseurs excluent toute garantie autre que la garantie légale. Les Services ne sont pas destinés à être utilisés dans le cadre d'activité à risques, telles que notamment, les opérations de contrôle aériens, le trafic aérien ou maritime, la navigation, la communication ou le design, la construction, les opérations ou la maintenance relatives à des sources d'énergie. ARKADIN et ses fournisseurs font interdiction d'utiliser les Services dans le cadre de toutes activités à risque et se dégage de toute responsabilité en cas de non respect par le Client de cette interdiction.

9.3 ARKADIN ne peut être tenue de réparer les dommages indirects, en particulier ceux nés de pertes d'activité, de contrats, de clientèle, de réputation, de gains, d'économies anticipées ainsi que ceux nés de dégâts ou d'une corruption des données ou d'une interruption d'activité.

9.4 La présente limitation de responsabilité ne saurait trouver application si elle est écartée en application de la loi, ou (i) en cas de blessures aux personnes ou de mort, et (ii) en cas de fraude ou de dol.

9.5 La responsabilité maximale de ARKADIN et de ses fournisseurs est limitée au montant dû ou à échoir par le Client sur la période de 2 mois précédent immédiatement l'incident à l'origine de la mise en œuvre de sa responsabilité.

9.6 Nonobstant toute clause contraire, la responsabilité de ARKADIN ne saurait être engagée par le Client dans l'hypothèse d'un quelconque manquement de ARKADIN à ses obligations contractuelles au titre des présentes qui trouverait son origine soit dans une faute imputable à France Télécom, soit dans le non-respect par France Télécom de ses obligations contractuelles à l'égard du Client, soit dans la rupture ou la suspension, pour quelque raison que ce soit, des relations contractuelles liant ARKADIN à France Télécom.

10. Force Majeure

Si Arkadin ou le Client est affecté par un cas de force majeure, tel qu'admis par la jurisprudence des tribunaux français, il devra le notifier par écrit à l'autre partie, dans les 3 jours ouvrés de la survenance dudit cas de force majeure. ARKADIN ne saurait être en violation des présentes Conditions d'Utilisation, ni tenue responsable de toute défaillance ou retard dans l'exécution de l'une des obligations qui lui incombent en vertu des Conditions d'Utilisation survenant ou imputable à un cas de force majeure, y compris en cas d'interruption du Service du fait d'un opérateur télécom ou par une tierce partie.

11. Résiliation

11.1 En cas de non paiement par le Client à l'égard de France Télécom, ARKADIN est en droit, sur demande formulée par France Télécom, de suspendre immédiatement tout ou partie des Services, puis, à son choix, soit de poursuivre sa décision de suspendre les Services, soit de résilier les Conditions d'Utilisation, et ce jusqu'à complet paiement des sommes dues par le Client à France Télécom, y compris les éventuels intérêts de retard.

11.2 En cas de non-respect par le Client de l'une quelconque de ses obligations en vertu des présentes Conditions d'Utilisation, ARKADIN peut, de plein droit, soit suspendre les Services soit résilier les Conditions d'Utilisation immédiatement.

11.3 A la date de résiliation des Conditions d'Utilisation, le Client se verra immédiatement interdire l'accès au Service, cessera immédiatement d'apparaître comme un utilisateur des Services, et sera immédiatement redevable envers France Télécom de toutes les sommes dues au titre des présentes Conditions d'Utilisation. Le Compte du Client sera automatiquement désactivé.

12. Propriété Intellectuelle

Le Client reconnaît que les Droits de propriété intellectuelle, notamment le savoir-faire, les secrets industriels, les graphismes, les logos et les dénominations commerciales utilisés par ARKADIN dans l'exécution de ses obligations en vertu des Conditions d'Utilisation (les "Droits de propriété intellectuelle"), y compris ceux attachés aux Licences d'utilisation de Logiciels, sont la propriété exclusive de ARKADIN (ou de la société ayant conféré à

ARKADIN le droit de les utiliser), et rien dans les présentes Conditions d'Utilisation ou leur exécution par ARKADIN ne saurait être interprété comme autorisant le transfert au Client de l'un quelconque des Droits de propriété intellectuelle de ARKADIN ou de tout autre tiers. La mise à disposition par ARKADIN de numéros, de PIN Codes, de logins, de mots de passe, de numéros personnels d'identification et de numéros de téléphone n'entraîne aucun transfert de propriété en faveur du Client.

13. Confidentialité et Données Personnelles

13.1 ARKADIN et le Client (i) s'engagent à traiter avec la plus stricte confidentialité, et à s'assurer que leurs employés, agents, consultants, sous-traitants ou toute autre personne placée sous leur responsabilité traitent avec la plus stricte confidentialité toute information (notamment les modes d'accès aux Services, les codes, les mots de passe, quelque soit leur nature, les prix, les listes de clients, les informations concernant le réseau, les logiciels, le marketing, secrets commerciaux, etc.) qu'ils ont pu s'échanger pendant la durée du contrat et 2 (deux) ans après son expiration et (ii) s'interdisent d'utiliser ou de divulguer quelque information que ce soit à un tiers pour quelque motif que ce soit en dehors de ce qui est raisonnablement nécessaire à l'exécution des ses devoirs respectifs au titre de ces Conditions d'Utilisation.

A l'expiration des Conditions d'Utilisation, et sur première demande, chacune des parties devra restituer l'ensemble des informations confidentielles qu'elle détient.

13.2 En tout état de cause, ARKADIN s'engage à assurer la confidentialité de toutes les données personnelles qui lui ont été confiées par le Client et à respecter toutes les obligations réglementaires et légales en matière de protection des données personnelles et de confidentialité et ce dans toutes les juridictions où les Services seront fournis, le Client restant toutefois responsable des données qu'il a confiées à ARKADIN et qui auront fait l'objet d'un traitement par Arkadin et étant invité à consulter les engagements de ARKADIN à ce titre sur le site internet de ARKADIN : <http://www.Arkadin.com/documents/en/ArkadinPrivacy>. Le Client reconnaît et accepte expressément que dans la seule et stricte limite indispensable à la fourniture des Services, y compris ceux fournis par une société ayant autorisé ARKADIN à revendre ses services, et dans le strict respect de ses instructions, tout ou partie des données à caractère personnel peuvent être traitées par ARKADIN, et le cas échéant, en dehors de l'Union Européenne.

14. Droit applicable - Jurisdiction

Les présentes Conditions d'Utilisation sont régies par le droit français. Pour régler tout litige en relation avec ces Conditions d'Utilisation, les parties se soumettent irrévocablement à la juridiction exclusive du Tribunal de Commerce de Paris.

15. Divers

15.1 Le fait pour ARKADIN de choisir de ne pas appliquer une clause quelconque des présentes Conditions d'Utilisation, temporairement ou de façon permanente, ne saurait en aucun cas être interprété comme valant renonciation à ses droits en vertu de ladite clause.

15.2 Si une disposition des présentes Conditions d'Utilisation est déclarée, dans quelque mesure que ce soit, invalide, inapplicable ou illégale par une autorité compétente en la matière, seule ladite disposition sera soustraite des Conditions d'Utilisation, les autres dispositions contractuelles restant valides.

15.3 Les présentes Conditions d'Utilisation ne confèrent aucun droit, quel qu'il soit aux tiers, notamment aux participants aux conférences ou aux tiers destinataires de messages transmis par l'intermédiaire des Services.

15.4 Le Client ne peut ni céder ni transférer tout ou partie de ses droits ni autoriser des tiers à utiliser les Services et toute cession ou transfert ou tentative de cession ou de transfert sont réputés nuls et nonavenus.

15.5 Toute notification par ARKADIN peut être effectuée par email, à la dernière adresse email indiquée par le Client lors de sa souscription aux Services.